Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 41 (1994)
Heft: 11-12

Artikel: Les premières heures sont celles de l'épreuve
Autor: Reinmann, Eduard
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-368540

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les expériences et leçons qu'on peut tirer des événements dommageables en Suisse

Les premières heures sont celles de l'épreuve

rei. Les situations de détresse ne peuvent pas être simulées. Seule l'intervention en pratique montre si les mesures prises donnent de bons résultats, et quels points faibles doivent être éliminés. Le séminaire de l'USPC du 22 octobre a fourni à ce sujet des notions précieuses. Les terribles inondations en Valais, les crues de la Thurgovie et le grand incendie de la gare de Zurich-Affoltern en furent les thèmes.

Ce sont trois événements qu'on ne peut pas directement comparer l'un avec l'autre. Ils ont néanmoins comme point commun la soudaineté de l'incident. Ils ont également des points communs dans la façon de maîtriser le sinistre. Dans des cas pareils, une alerte rapide est primordiale. Le succès de tout le déroulement de l'intervention en dépend. Heureusement qu'elle fonctionna bien dans tous les trois cas. Un autre point très important est l'évaluation, suivie d'un commandement clair et précis. Il faut agir d'une manière réfléchie et savoir discerner ce qui est le plus important. Les responsables doivent là faire preuve de grandes capacités. Et pour finir, les forces et les moyens d'intervention doivent être bien répartis, afin qu'il n'y ait pas de chaos. Heureusement que les troupes en action ont là aussi fait un très bon travail.
Les fautes et les points faibles qu'on a découverts plus tard, lors d'une analyse approfondie, ne doivent pas nous faire douter que nous avons de bonnes organisations de catastrophe, efficientes et bien instruites en Suisse. Cela donne confiance et procure un sentiment de sécurité.

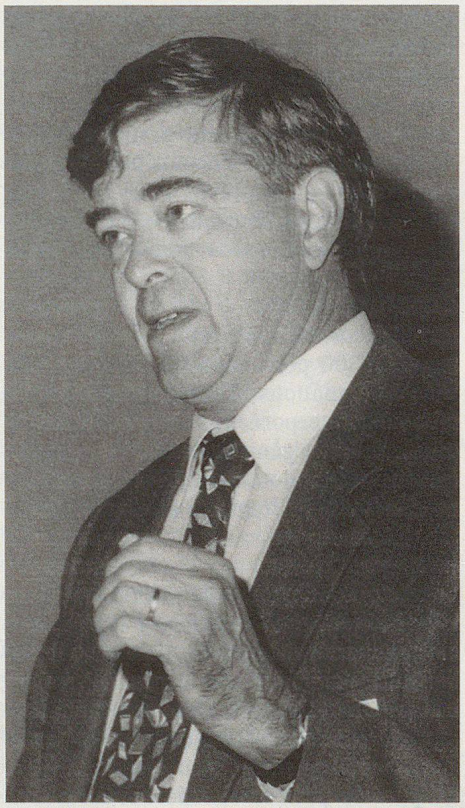

David Schnyder, chef du Service cantonal de la PCi et des pompiers du canton du Valais.

le déroulement de l'événement, ainsi que les interventions de la protection civile et de ses partenaires dans l'action combinée. Lors du séminaire «Propositions et suggestions» de l'USPC, David Schnyder, chef de l'Office de la protection civile du canton du Valais, en a dressé un bilan.

Alarme:
Les sapeurs-pompiers ont constitué le premier élément d'intervention. L'alarme est survenue rapidement et dans les délais, le système SMT a fait ses preuves. Les messages régulièrement diffusés par Radio Rottu ont été très bénéfiques. Dans un premier temps, c'est d'ailleurs Radio Rottu qui a mis sur pied la protection civile. Cela a permis de disposer une heure seulement après l'alarme d'environ une centaine de membres de la protection civile prêts à intervenir.

Première intervention:
Cette phase se limite à la période du 24 septembre, 15 h 30, au 25 septembre, 7 h. Au cours de la première phase, c'est la Centrale d'intervention des sapeurs-pompiers qui a dirigé les opérations de sauvetage, étant donné que les appels sont parvenus par le 118. C'est du reste la procédure normale en cas de catastrophe soudaine. Les actions de sauvetage menées avec la collaboration d'Air-Zermatt ont été fructueuses. Lors de la première intervention, les sapeurs-pompiers ont été occupés à sauver des personnes, réceptionner et transporter des médicaments, protéger des infrastructures importantes et endiguer la Saltina.
La principale mission de la protection civile a consisté à assister les sapeurs-pompiers. Ce soutien était urgentissime, puisque les sapeurs-pompiers disposaient d'un nombre trop insuffisant d'éléments d'intervention. Cependant, dès la première phase, les installations de protection civile ont été préparées et les personnes évacuées recueillies et logées.

Deuxième intervention:
(25 et 26 septembre)
Les sapeurs-pompiers ont été engagés pour collaborer au sein du dispositif de sécurité, pour des opérations de pompage dans l'infrastructure, pour la défense contre les hydrocarbures, pour le service de pionniers (citernes et transfos) et pour l'élimination avec masque respiratoire des denrées alimentaires toxiques et avariées.
La protection civile a été partiellement engagée pour collaborer au sein du dispositif de sécurité. Elle a continué d'assister les sapeurs-pompiers et s'est vu confier en plus l'approvisionnement de la population. Des centres d'approvisionnement de fortune ont été aménagés et les ménages isolés ont été directement approvisionnés.

Coordination:
La coordination des sapeurs-pompiers a été assurée par le commandant des sapeurs-pompiers de la commune. Cela est tout à fait opportun, car il faut que cette tâche soit remplie par un spécialiste connaissant les lieux. Pour la protection civile, la constitution d'une centrale de coordination cantonale pour la répartition des tâches, l'échelonnement chronologique et d'autres domaines des organisations de protection civile apportant une aide s'est avérée nécessaire et a fait du reste ses preuves. En revanche, il faut que le chef de l'OPC de la commune concernée soit habilité à diriger son intervention, sa logistique et d'autres tâches. Il représente également le contact avec les organisa-

Valais: impossible d'empêcher la catastrophe

Suite à des pluies diluviennes, la catastrophe s'est abattue le 24 septembre sur la ville et la région de Brigue, le Saastal et certaines parties de la plaine du Rhône. Les masses d'eau ont causé des dommages s'élevant à plusieurs centaines de millions de francs et on dut déplorer deux morts. «Protection civile» a évoqué plusieurs fois

tions de protection civile qui lui sont affectées.

Collaboration:
Du point de vue des sapeurs-pompiers et de la protection civile, la collaboration entre la protection civile et la police s'est déroulée de manière satisfaisante, car chaque unité était bien dirigée, a apporté ses connaissances expertes et a mis à disposition le personnel et le matériel requis. La division de la zone du sinistre en secteurs a été efficace. Dans tous les secteurs, le travail a été accompli de manière combinée (armée, sapeurs-pompiers, protection civile, volontaires).

Conclusions:
(en quelques mots clés)
- pas d'entrave au déclenchement de l'alarme de catastrophe
- utilisation rationnelle des concepts d'alarme prévus
- organigrammes simples et limpides
- concept de combinaison clair et net
- exiger du responsable de l'intervention une coordination
- formuler clairement les demandes de soutien
- établir d'emblée les plans de relève
- assurer les liaisons dès le début de l'intervention
- la population concernée souhaite être régulièrement informée
- sensibiliser les autorités à tous les niveaux
- utiliser et transmettre toutes les documentations
- dans les situations de crise: appréciation claire de la situation
- faire appel à des spécialistes professionnels
- avoir une vue d'ensemble
- agir rapidement et de manière circonspecte
- informer la population.

La nuit où la pluie diluvienne est tombée

Convoquer immédiatement quelques éléments, puis étoffer graduellement le dispositif, telle fut la meilleure formule pour le major Hanspeter Meier, commandant des sapeurs-pompiers de piquet de Weinfelden, lorsque la Thur et d'autres cours d'eau sortirent de leur lit. Le premier message d'alarme fut lancé à 20h25. Les événements se sont précipités en l'espace de quelques minutes.

Etendue du sinistre:
Sept ruisseaux débordèrent. 146 caves furent submergées. Trois routes de transit et six rues du village furent encombrées de gravier et d'éboulis pour devenir très vite impraticables. 37 localités furent menacées du risque d'un glissement de terrain.

Mesures:
Une fois l'alarme donnée, les 45 sapeurs-pompiers engagés en première ligne furent répartis en sept patrouilles de reconnaissance et le territoire de la commune fut divisé en secteurs de reconnaissance. En l'espace de 20 minutes, ils durent se faire une idée approximative de la situation sur le réseau routier, du sinistre et de la situation dans laquelle se trouvait la population. Sur la base de l'appréciation de la situation et en concertation avec l'état-major communal de conduite, on adopta entre autres les mesures suivantes:
- mobilisation d'entreprises de construction et de l'Office communal de la construction
- constitution de trois arrondissements d'intervention
- constitution d'une centrale d'intervention et de bureaux de conduite
- dégagement de la route devant le dépôt des sapeurs-pompiers
- remplissage et déplacement de sacs de sable
- mise en place d'un service de renseignements téléphoniques
- information de la radio et de la presse
- ouverture d'axes d'intervention.

Les demandes suivantes furent faites à l'état-major communal de conduite:
- mise sur pied de la protection civile (SPLCF et informations pour la relève et les renforts)
- prise en charge intégrale du secteur de l'information
- organisation décentralisée des repas
- concept pour l'intervention d'entreprises privées
- engagement d'un géologue, d'un hydraulicien et d'un spécialiste en constructions hydrauliques à la disposition du responsable de l'intervention
- établissement d'une météo actualisée et fiable.

Conclusions:
- il faut s'attacher davantage à une analyse complète de la situation
- une conduite efficace n'est possible que si le manque d'information peut être réduit au maximum
- les relèves doivent être mieux planifiées
- les sapeurs-pompiers ne peuvent pas intervenir 24 heures sur 24
- accepter uniquement les offres d'aide, même si la «tête» (une structure de conduite) est également présente
- l'armée est un modèle positif
- pour accomplir de telles tâches, la protection civile doit être équipée
- les structures prévues vont dans la même direction
- les dispositions de sécurité doivent être mieux imposées.

Forces d'intervention:
- sapeurs-pompiers (effectif: 143) 5165 heures d'intervention
- aide spontanée par une école de recrue d'infanterie. La troupe remplit des missions de reconnaissance et une partie des recrues est préparée, dans le cadre d'une instruction d'urgence, aux opérations de motopompes de la protection civile
- affectation d'une compagnie d'intervention PA, dès lors que la situation se détériore de nouveau au cours des jours suivants
- protection civile: sur les quelque 120 personnes incorporées dans les services souhaités, seules 20 étaient à disposition le matin du 19 mai.

L'enfer dans la gare de Zurich-Affoltern

Le 8 mars dernier, plusieurs wagons-citernes contenant chacun 80000 litres d'essence et formant au total un convoi de 20 wagons sautèrent sur la voie et prirent en partie feu. 320000 litres d'essence brûlèrent, s'évaporèrent ou se perdirent par infiltration. Trois maisons brûlèrent complètement et une quatrième partiellement. Anton Good, inspecteur des sapeurs-pompiers chez les sapeurs-pompiers professionnels de la ville de Zurich, a décrit le déroulement des événements.

Alarme:
A 8 h 10, les sapeurs-pompiers reçurent le premier appel au secours, suivi de 36 autres en l'espace de cinq minutes. La grande alarme fut déclenchée seulement deux minutes après. Les premières formations alertées furent sur les lieux deux minutes plus tard. A l'arrivée des sapeurs-pompiers, quatre wagons étaient recouverts d'essence en feu. Quatre wagons en stationnement étaient fortement exposés à la chaleur de l'essence brûlant parmi les wagons en flammes.

Mesures:
- refroidissement des wagons qui ne brûlent pas, pour éviter une montée de la pression et l'éclatement des citernes intactes
- pour des raisons liées à la technique d'extinction, on n'utilise pas de mousse carbonique
- étanchéification de la canalisation pour empêcher d'autres quantités d'essence de s'infiltrer dans les conduites
- extinction des voitures particulières, des caravanes et des baraques de chantier en feu se trouvant à proximité
- évacuation des maisons les plus proches
- épandage de mousse carbonique dans les passages sous-voies, exposés très tôt à un danger d'explosion
- construction de barrages dans les conduites d'eau courante et à la station d'épuration de Glatttal
- engagement de forces d'intervention pour constituer des réserves
- constituer avec ces personnes et leur matériel des formations pouvant effectuer des interventions de second échelon.

Grâce au refroidissement intense obtenu avec les lances à eau, au canon à eau monté sur échelle, aux conduites avec lances à jet creux et à jet normal, il fut possible d'éteindre l'incendie vers midi. Au cours de la matinée, les wagons encore en stationnement avaient déjà été évacués par la section d'extinction et de sauvetage des sapeurs-pompiers. L'après-midi, on commença à vidanger les wagons se trouvant à côté des voies. A 22 heures, on se mit à déblayer le lieu du sinistre. Dès le mercredi 9 mars, à 10 heures, on ne voyait déjà plus aucune trace des dégâts.

Leçons et conclusions:
Parmi les faits que nous avons constatés, nous nous contenterons de ne relever que les principales conclusions:
- pour les interventions de cette ampleur, les sapeurs-pompiers doivent absolument disposer de l'infrastructure requise pour la conduite des opérations
- cela concerne notamment les moyens de coordination
- il s'est avéré une fois de plus que le réseau Natel est surchargé au bout de quelques minutes. Sans effectifs supplémentaires à la centrale d'alarme et d'intervention dès les premières minutes, celle-ci ne fonctionne plus
- l'alarme des forces d'intervention est retardée, il devient impossible d'annoncer des événements secondaires
- il faut expressément interdire toute intervention en hélicoptère des représentants de la presse au-dessus de la zone d'intervention. A la gare de Zurich-Affoltern, il s'en est fallu de peu qu'une collision ne se produise avec un hélicoptère de la société Rega
- la presse doit être intégrée davantage et plus vite à l'intervention
- l'intervention de l'armée a été de haut niveau et le travail efficace effectué par les soldats pour barrer des issues et assurer la sécurité sautait aux yeux
- les procédures et les possibilités d'alarme doivent être améliorées et être connues du commandant de centre de renfort compétent
- il n'existe pas de danger d'explosion ou de rupture pour les citernes. La situation est quelque peu différente avec des wagons-citernes déchargés.

Forces d'intervention:
Sapeurs-pompiers professionnels de la ville de Zurich, sapeurs-pompiers de piquet et sapeurs-pompiers des environs immédiats, sections d'extinction et de sauvetage CFF de Zurich et de Rapperswil, unités militaires. Vu la relative rapidité avec laquelle est survenu le sinistre, la protection civile n'a pas été mise sur pied.

- Armbanduhr, Quarz, Swiss made, Metallgehäuse, wasserdicht
- Montre suisse à quartz, boîtier noir, étanche
- Orologio svizzero al quarzo, metallo, stagno

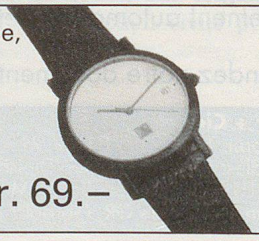

Fr. 69.–

Bestellung/commande/ordinazione:
Schweizerischer Zivilschutzverband
Postfach 8272
3001 Bern
Telefon 031 381 65 81